



Projet 3 : Développement été / Pré-saison / Automne

DESTINATAIRES DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT

- | | |
|------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Patineur du programme Patinage Plus | <input type="checkbox"/> Patineurs de patinage synchronisé |
| <input type="checkbox"/> Patineurs du programme des OS | <input type="checkbox"/> Programme PP - Volet entraîneur |
| <input type="checkbox"/> Patineurs du programme STAR | <input type="checkbox"/> Programme PP – Volet assistant de programme |
| <input checked="" type="checkbox"/> Patineurs des programmes scolaires | <input type="checkbox"/> Programme Star et scolaires - Volet entraîneur |
| <input checked="" type="checkbox"/> Patineurs de compétitions | <input type="checkbox"/> Programme synchro - Volet entraîneur |

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Patineur membre de Patinage Sherbrooke ou inscrit à un programme scolaire en 2021-2022
- Inscrits à au moins une des activités suivantes :
 - ✓ Championnats d'été 2021
 - ✓ Sous-section A 2022
 - ✓ Georges-Ethier 2021
 - ✓ Simulation à Magog 2021

OBJECTIFS DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT

- Aider les patineurs à se qualifier pour les Championnats de Section A et B du Québec, au Défi du Canada, aux Championnats Canadiens et aux compétitions Internationales.

COÛTS D'INSCRIPTION

- Frais d'inscription au montant de :
- Financement par le budget de développement : 200\$ par patineur

Détails :

Le montant alloué est pour des services de perfectionnement supplémentaires avec des intervenants spécialisés pour des cours hors-glace ou sur glace. Un entraîneur peut combiner les montants de ses patineurs pour organiser une activité pour l'ensemble de ses patineurs concernés.

DATES DE RÉALISATION DU PROJET

Les activités et/ou les ateliers doivent être réalisés entre le 1 avril et le 1 décembre 2021

OBLIGATION

L'entraîneur responsable doit soumettre une demande écrite pour chaque athlète ou pour l'ensemble de ses athlètes si l'activité regroupe plus d'un patineur. et celle-ci doit être approuvée par l'administrateur responsable du projet.

La demande doit contenir la description des cours, l'endroit, la fréquence et le nom de l'intervenant.

MODALITÉ DE PAIEMENT

L'administrateur remet au bureau le formulaire de demande approuvé.

Sur présentation du formulaire le coordonnateur effectue le paiement par chèque ou par dépôt bancaire (s'applique aux entraîneurs du club).

RESPONSABLE DU PROJET

Administrateur : Lucie Bouffard

PATINEURS ÉLIGIBLE

Programme	Prénom	Nom	Montant
Études-sport	Ariane	Hamel	200,00
Études-sport	Mégane	Gauthier	200,00
Études-sport	Nina	Utinger	200,00
Études-sport	Sandrine	Blais	200,00
Études-sport	Téa	Hébert	200,00
Sport-études	Alycia	Blais	200,00
Sport-études	Alys	Rajotte	200,00
Sport-études	Audrey	Bourgeault	200,00
Sport-études	Éléonor	Cabana	200,00
Sport-études	Élyse	Charron	200,00
Sport-études	Julianne	Hébert	200,00
Sport-études	Leon	Utinger	200,00
Sport-études	Madeline	Leblanc	200,00
Sport-études	Mathis	Jacquot	200,00
Sport-études	Romane	Robert	200,00
Collégial	Ève	Carrier	200,00
Collégial	Marie-France	D'Amour	200,00
Collégial	Océane	Roux-Parenteau	200,00
Collégial	Daphnée	Lamontagne	200,00
SE extérieur	Mély-Ann	Gagner	200,00